

Vivre à Césarches

Décembre 2021

Numéro 191

CONCOURS PHOTO

- ❖ Le concours photo est relancé cette année du 1^{er} octobre 2021 au 4 janvier 2022. Vous pouvez consulter le règlement du concours sur le site Internet.

VIGILANCE DANS VOS CHAUMIÈRES

- ❖ Depuis plusieurs semaines, une flambée du nombre de cambriolages est constatée à Albertville et dans certaines communes du territoire. La gendarmerie appelle les habitants de la commune à faire preuve de vigilance.

LES MERCREDIS DE CÉSARCHES

Vous pouvez venir dès à présent inscrire vos enfants aux *Mercredis de Césarches* pour la période 2 de janvier à mars 2022. Pour cette période, les enfants n'habitant pas à Césarches seront acceptés.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- ❖ La Mairie sera fermée du 24 décembre 2021 au 02 janvier 2022. Elle rouvrira ses portes le lundi 03 janvier 2022 à partir de 8h00.

DEVENEZ FAMILLE SOLIDAIRE

- ❖ Pour prendre en charge les jeunes mineurs non accompagnés qui ont quitté leur pays, le Département de la Savoie fait appel à l'esprit de solidarité des Savoyards. Vous pouvez devenir famille solidaire et accueillir bénévolement un jeune en lui offrant un environnement stable et sécurisant. Si vous êtes intéressés, vous pouvez obtenir des renseignements auprès de la Fondation Bocage au 04 79 70 54 16.

ÉVACUATION DES DÉCHETS VERTS EN DÉCHETTERIE

- ❖ Nous vous rappelons que les déchets verts doivent être évacués en déchetterie. Sur notre secteur, les déchetteries d'Ugine et de Gilly sur Isère sont à votre disposition. Vous trouverez leurs horaires d'ouverture sur le site :

<https://www.arlyserre.fr/100-pratique/assainissement-dechets/decheteries/>

RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS

- ❖ Les chiens doivent être tenus en laisse sur la commune. Ils ne doivent pas divaguer sur la voie publique et leurs déjections doivent être ramassées.

DATES A RETENIR

- ORGUE DE BARBARIE – Dimanche 12 Décembre
Un concert à l'orgue de barbarie sera présenté par M. ROLLIER Serge à la salle des fêtes à 15 heures. Un verre de l'amitié sera offert par la Mairie.
- VŒUX DU MAIRE – Vendredi 07 Janvier 2022
Toute la population est cordialement invitée aux vœux de la municipalité qui auront lieu le 07 janvier 2022 à 20 heures à la salle des fêtes.
- REPAS DES AINÉS – Dimanche 06 Février 2022
Les aînés de 60 ans et plus se retrouveront autour d'un repas le dimanche 06 février 2022 à midi. Vous découvrirez le programme de cette journée prochainement.